



AIDE-MÉMOIRE

BUREAU DES DÉLÉGUÉS

DU 23 AOUT 2018

1. Loi 105

- NOUVEAU ET IMPORTANT – Informer les enseignantes et les enseignants du chantier à venir concernant le projet éducatif
- Les enseignantes et les enseignants du CPE et du CE seront grandement sollicités lors de cette étape!

2. Pédagogie

- Les modalités d'application progressive s'appliquent toujours (Communiqué APL # 03)
- Faire les ajustements dans vos normes et modalités au besoin (Communiqué APL # 03 et # 04)
- Faire le suivi auprès des enseignantes et des enseignants concernant l'éducation à la sexualité (Communiqué APL # 03). L'Instruction annuelle est disponible sous la rubrique Instruction annuelle sur le site de l'APL (lignery.ca) sous Documents / Documents de référence / Instruction annuelle ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil
- Faire le suivi auprès des enseignantes et des enseignants concernant les COSP (Communiqué APL # 03) et les communiqués spéciaux via *Les Nouvelles APL* ou sur le site web dans les communiqués 18-19.
- Dès que nous aurons plus d'information sur la formation RCR de la 3^e secondaire, nous ferons le suivi.
Surveillez vos courriels!

3. Amplitude et tâche

- Déterminer l'amplitude école; utiliser le Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c
- Faire la proposition de cette amplitude en CPE (exemple : Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c)
- Pour la confection et la vérification de votre tâche, utiliser le Communiqué APL #02a, 02b ou 02c et les documents disponibles sous la rubrique **Tâche** sur le site de l'APL (lignery.ca) sous Documents / Documents de référence / Tâche ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil.
- Procéder à la nomination des enseignants ressources et les enseignants soutien pour les élèves TC intégrés (au secondaire) et des membres du comité école EHDAA (au primaire et au secondaire) **si ce n'est pas déjà fait.** Pour plus de détails, vous rendre sous la rubrique **Tâche** sur le site de l'APL (lignery.ca) sous Documents / Documents de référence / Tâche ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil.
- Nous serons disponibles avant le Bureau des délégués du 18 septembre à compter de 18 heures pour répondre à vos questions sur la tâche, s'il y a lieu.

4. Action-mobilisation

- Commandos (NE PAS AFFICHER)**
Retourner la feuille d'inscription à l'APL le plus rapidement possible à z27_lignery@aplcsq.net
- Le mouvement Pour l'école Publique (PEP)**
Informez les enseignantes et les enseignants que nous serons visibles au cours de la campagne électorale et tout au long de l'année.
- Différentes opérations seront menées :
 - lancement du mouvement PEP
 - pancartes du PEP durant la campagne électorale
 - vignettes électrostatiques à apposer, etc.
- Les consignes et le matériel nécessaires seront envoyés dans les milieux en début d'année.

Voir verso

5. Préscolaire – Entrée progressive et accueil

Remettre aux enseignantes et enseignants du préscolaire le formulaire A1718-BD-04 et leur demander de le compléter.

Acheminer un questionnaire à l'APL dès que possible, selon une des deux façons suivantes :

- par courriel : numériser le document et l'envoyer par courriel à z27_lignery@aplcsq.net
- par télécopieur : au 450-659-8743 .

6. RETRAIT PRÉVENTIF ET ASSURANCE EMPLOI

Afficher les documents

7. ASSEMBLÉE ANNUELLE – FONDS FTQ – Centre des congrès de Québec

Celles et ceux qui le désirent peuvent nommer, à titre de « fondé de pouvoir », une personne qui assistera à l'assemblée générale du Fonds FTQ. Pour l'APL, M. Guy Poissant peut exercer, en leur nom, les droits de vote attachés à leurs actions.

Pour celles et ceux qui désirent mandater M. Guy Poissant, le formulaire de procuration devra être complété, signé et apporté au Bureau de délégués du 18 septembre 2018.

8. Élection des membres du CE

Les membres du CE doivent être élus au cours du mois de septembre. Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'assemblée générale de l'école peut élire des membres substitués au CE.

PROCHAIN BUREAU DES DÉLÉGUÉS LE 18 SEPTEMBRE 2018

**Veillez nous transmettre le nom de vos délégués et substitut(s) 2018-2019,
si ce n'est déjà fait.**

Vous retrouverez tous les documents remis au Bureau des délégués sur notre site web (www.lignery.ca) sous l'onglet Documents / Bureau des délégués

Bonne rentrée!